

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE LIVRAISON**

## **ZF SERVICES BELGIUM SA**

### **1. Généralités**

Ces conditions générales de vente et de livraison sont d'application à - et font partie intégrante de – tous les accords commerciaux, offres, commandes et livraisons de biens et/ou de services par la s.a. ZF Services Belgium, en abrégé ci-après la s.a. ZF.

Toute référence par le client à ses propres ou autres conditions n'est pas opposable à la s.a. ZF.

En contractant avec la s.a. ZF, le client accepte les présentes conditions générales.

Les informations basées sur des catalogues, des notices techniques, des livres de pièces détachées et manuels de réparation, des supports électroniques, des brochures publicitaires ... ne sont opposables à la s.a. ZF que si elles sont expressément reprises dans un document signé par la s.a. ZF.

Les renseignements, conseils, recommandations et études techniques sont donnés à titre indicatif et n'impliquent en aucun cas la responsabilité de la s.a. ZF. Il appartient, en conséquence, au client de procéder, préalablement à sa commande, à une analyse détaillée de ses besoins et objectifs.

Au cas où il serait dérogé à l'une ou l'autre clause(s) de ces conditions, les autres clauses restent d'application stricte.

Tout changement dans la situation juridique et/ou financière du client doit faire l'objet d'une communication écrite auprès de la s.a. ZF, qui pourra, annuler le(s) marché(s) en cours, refuser toutes nouvelles commandes ou exiger des garanties bancaires.

### **2. Offres**

Chaque offre de la s.a. ZF est remise à titre indicative et basée sur l'exécution d'une commande dans des conditions et heures normales de travail.

Sauf stipulation contraire, les prix s'entendent net sans escompte/remise et hors taxes, départ nos magasins, transport et emballage non compris. En cas de variation importante des prix, le prix convenu sera revu sur base de ces variations. En aucun cas, ces variations ne peuvent justifier l'annulation de la commande par le client.

Nonobstant l'offre remise, la s.a. ZF se réserve le droit de facturer un surplus de travail, ce dont il informe immédiatement et par écrit le client.

### **3. Devis**

Tout devis de réparation établi par la s.a. ZF est valable pendant un mois à compter de sa date d'émission. Si l'établissement du devis nécessite un démontage et/ou un nettoyage de pièces, le temps presté relatif à ce travail sera facturé dans tous les cas, et ce même si le devis n'est pas accepté par le client. Les frais de devis sont toujours facturés au client en cas de refus du devis.

### **4. Commandes et frais pour petites commandes**

La commande du client est considérée comme définitivement acceptée par l'envoi d'une confirmation écrite par la s.a. ZF ou par l'expédition du matériel commandé. Une commande annulée en partie ou en totalité par le client, sans consentement préalable par la s.a. ZF, sera facturée intégralement au client. Toute commande avec une valeur de facturation nette inférieure à 30,- EURO entraîne des frais administratifs de 12.50 EURO. Ces frais contribuent aux coûts relativement élevés qu'entraînent des petites commandes ; ils augmentent par conséquent le prix de vente.

### **5. Montage et installation**

Le client assure à ses propres frais et risques, notamment que :

- le personnel de la s.a. ZF puisse, dès l'arrivée sur le lieu du travail indiqué par le client, commencer les travaux commandés et continuer ces travaux pendant les heures normales de travail ou au-delà si estimé nécessaire par la s.a. ZF. Dans ce cas, un avertissement préalable sera fait au client ;
- l'endroit du travail indiqué par le client soit facilement accessible ;
- l'endroit du travail indiqué par le client soit adapté pour le stockage et le montage ;
- l'endroit dispose de possibilités de rangements verrouillables pour le matériel et les outils de la s.a. ZF ;
- les outils auxiliaires de travail nécessaires et coutumiers (eau, électricité, carburant, graisses et huiles, chauffage, éclairage, air comprimé, équipement de mesure et d'essai, ...) soient disponibles à temps et gratuitement ;
- toutes les mesures de précaution et de sécurité soient prises ;
- le matériel nécessaire et envoyé se trouve à temps (au début et pendant les travaux) sur l'endroit indiqué.

Les dégâts et frais éventuels occasionnés par le non-respect d'une de ces conditions sont à charge du client.

## **6. Reprise de marchandise**

La reprise de pièces d'origine achetées auprès de la s.a. ZF ne peut avoir lieu qu'aux conditions cumulatives suivantes :

- la demande de retour doit être formulée au plus tard dans les deux mois suivant l'envoi initial ;
- tout retour nécessite l'accord préalable de la s.a. ZF ;
- le matériel retourné ne peut avoir été utilisé et doit se trouver dans son emballage d'origine ;
- le retour de marchandise doit être pourvu d'une copie de la note d'envoi d'origine ou d'une copie de la facture ;
- la reprise de marchandise entraîne la facturation de frais de retour.

Tout renvoi de matériel devra être effectué aux frais du client.

Sont exclus d'un retour éventuel : les composants électriques, les pièces d'étanchéité et élastomères.

Par ailleurs, le matériel avec une valeur de facturation nette en-dessous de 30 EURO n'est pas repris.

## **7. Conditions d'échange de composants**

Lors de la livraison d'une transmission en échange, la s.a. ZF facturera au client non seulement la transmission même, mais également le prix de la caution. Si le client retourne l'épave défectueuse à temps et selon les conditions reprises ci-après, une note de crédit pour la caution sera établie au nom du client. Lorsqu'un client retourne une épave lors de l'achat d'une nouvelle transmission ou d'une transmission révisée, l'épave doit être dans un état réparable. Sont considérés comme réparables les composants qui ont été utilisés correctement dans des conditions normales de travail, indépendamment de leur kilométrage et de leur usure normale.

Un échange est possible si :

- le carter principal est réutilisable ;
- la transmission défectueuse n'a pas fonctionné sans huile ;
- il n'y a aucun dégât externe à la transmission défectueuse ;
- la transmission défectueuse n'a pas été réparée par des tiers ;
- la transmission défectueuse correspond bien aux spécifications requises par la s.a. ZF.

La transmission défectueuse doit être retournée à la s.a. ZF franco endéans les 7 jours de la livraison. Elle doit être dans un état complet, nettoyée et sans huile. Chaque pièce

manquante, qui ne sera pas mise à disposition de la s.a. ZF dans le délai de 7 jours, sera facturée au client.

Les composants électroniques et électriques sont exclus d'échange en cas de :

- dégâts liés à l'eau ;
- court-circuit, surtension ;
- dégâts causés par violence, accident ou négligence ;
- démontage complet ou partiel ;
- dégâts mécaniques.

## **8. Paiement et suspension/dissolution de la commande**

Nos factures sont payables à Bruxelles au grand comptant à l'enlèvement ou à l'expédition de la marchandise commandée, sauf convention écrite contraire. Les sommes dues à la s.a. ZF Services Belgium sont portables à son siège social (1120 Bruxelles, avenue Antoon Van Oss, 1, boîte 26). Aucune éventuelle déduction (ni régularisation) ne peut être faite du paiement, sauf moyennant accord préalable de la s.a. ZF Services Belgium. Tout retard de paiement porte, de plein droit et sans mise en demeure préalable, intérêts au taux légal. De plus, tout défaut de paiement, persistant dix jours après l'envoi d'une mise en demeure notifiée sous pli recommandé, entraînera, à titre d'indemnité, une majoration de 10% du montant facturé, avec un minimum de 50 EURO.

Tous les frais judiciaires et extrajudiciaires qui pourraient être occasionnés par un retard de paiement sont à charge du client.

En cas de non-respect du client d'un de ses devoirs essentiels, comme par exemple un retard de paiement de sa dette, la s.a. ZF se réserve le droit, sans avertissement écrit préalable, d'arrêter toutes les livraisons et prestations de service en cours sans pour autant devoir payer une indemnité quelconque. La s.a. ZF se réserve également le droit, à tout moment, en fonction de la capacité financière du client, d'exiger le paiement à l'avance de la commande.

## **9. Contestation de la facture**

Toute réclamation concernant une facture adressée au client doit être notifiée par écrit (courriel ou recommandé) au service comptabilité de la s.a. ZF au plus tard dans les 7 jours qui suivent la réception de la facture. Les factures sont présumées réceptionnées le troisième jour suivant celui de son émission ou de son envoi s'il est postérieur.

## **10. Force majeure**

La responsabilité de la s.a. ZF ne peut être engagée en cas de force majeure.

Celle-ci s'entend de tout évènement indépendant de la volonté de la s.a. ZF et imprévisible. (par exemple : grève, problèmes de transport, incendie, catastrophes naturelles ou autres ingérences graves dans la société du vendeur ou d'un de ses fournisseurs).

En cas d'évènements participant de la force majeure qui s'imposent à la s.a. ZF et affectant son activité ou celle de ses fournisseurs et sous-traitants, la s.a. ZF pourra seul résilier partiellement ou totalement le marché ou la commande ou suspendre l'exécution sans préavis ni indemnité.

## **11. Livraison et transport**

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et basés sur les conditions de travail au moment de l'accord commercial. Un retard indépendant de la volonté de la s.a. ZF augmente le délai de livraison si nécessaire.

Un retard de livraison de plus de 120 jours donne droit au client d'annuler sa commande en totalité ou partiellement, sauf si ce retard est dû à une force majeure. En aucun cas, un paiement de frais et/ou d'indemnités ne peut être réclamé à la s.a. ZF. Le paiement éventuel d'indemnités au client suite à une livraison tardive entre uniquement en vigueur si une telle clause a été stipulée préalablement par écrit entre les deux parties, hors cas de force majeure.

Si après l'envoi d'une mise en demeure par un recommandé, l'acheteur refuse la prise en charge du matériel commandé, la s.a. ZF est habilitée à lui facturer tous les frais qui s'en déroulent.

Toutes les livraisons se font au siège social de la s.a. ZF . Les expéditions sont réalisées aux frais, risques et périls de l'acheteur.

L'acheteur doit approuver le produit (le montage/l'installation) dans les 7 jours de la fourniture. Sans notification écrite de plaintes fondées dans ce délai, le produit est considéré comme étant conforme à l'accord commercial.

La s.a. ZF se réserve la possibilité d'effectuer des livraisons partielles accompagnées de factures distinctes. Toute livraison partielle doit être considérée comme un contrat séparé. Le client ne pourra pas, en conséquence, se prévaloir de l'attente du solde du matériel commandé pour effectuer le paiement des marchandises, dénoncer un défaut de conformité, ...

## **12. Transfert de risque**

Toutes nos marchandises sont vendues au départ de notre magasin. Le transfert de tous des risques à lieu à la livraison.

Dans le cadre d'une réparation dans les ateliers de la s.a. ZF, le bien reste la propriété du client. Le transfert du risque vers la s.a. ZF interviendra à la réception du bien dans les ateliers de la s.a. ZF et se terminera lors de la livraison du bien réparé au client.

En cas d'intervention sur site, le transfert du risque vers la s.a. ZF interviendra lors de la prise en charge du bien par son technicien et se terminera par la fin de la prestation de service.

### **13. Clause de réserve de propriété**

Les marchandises vendues demeurent la propriété de la s.a. ZF jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé, la livraison s'entendant départ nos magasins.

Ne constitue pas des paiements au sens du présent article, la remise d'effet de commerce ou de titre créant une obligation de payer. Jusqu'à la date du paiement intégral et effectif, le matériel est consigné en dépôt et le client supporte le risque des dommages que les dites marchandises pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit. Le client sera tenu de payer le prix en cas de disparition par cas fortuit ou de force majeure. Le client ne pourra disposer des biens de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable et écrit du vendeur.

Toutefois, le client pourra revendre les marchandises dans le cadre de son activité normale de revente des marchandises livrées, mais il ne peut ni les donner en gage, ni en transmettre la propriété à titre de garantie. Elles sont en outre insaisissables. L'autorisation de revente est retirée automatiquement et immédiatement en cas de cessation ou de retard de paiement du client.

### **14. Droit de rétention**

La s.a. ZF se réserve expressément le droit de rétention sur un objet qui lui a été confié, tant à l'égard du client qu'à l'égard des tiers propriétaires ou non de celui-ci, jusqu'à l'accomplissement complet par le client de l'ensemble de ses obligations, y compris l'obligation de payer le prix, les éventuels intérêts et toute autre somme due à la s.a. ZF.

La s.a. ZF se réserve également le droit de réclamer des indemnités de frais d'entreposage de 50 EURO par jour à condition d'annoncer préalablement l'exécution de ce droit par lettre recommandée.

### **15. Résolution**

En cas de non-respect par l'acheteur de l'une quelconque de ses obligations essentielles, comme par exemple le défaut de paiement à échéance, la s.a. ZF se réserve le droit, sans mise en demeure préalable, de suspendre la livraison des marchandises commandées et les prestations de service sans aucune indemnité. En cas de résolution des accords

commerciaux, la s.a. ZF est habilitée à introduire une procédure afin d'obtenir le paiement des prestations de service effectuées ou la restitution du matériel livré.

## **16. Garantie**

Toute pièce fabriquée dans nos usines affectée d'un défaut caractérisé de matière ou d'usinage, dénoncé par le client dans un délai de 6 mois à dater de la livraison, est remplacée gratuitement.

Toute défectuosité, quelle qu'en soit la nature, doit être notifiée à la s.a. ZF, soit à l'enlèvement, soit, par recommandé, dans les 24 heures de la constatation d'un vice caché. La garantie n'est pas d'application si des défauts constatés à l'inspection n'ont pas été notifiés de la manière prévue au présent article.

Le matériel défectueux doit être retourné à la s.a. ZF. Tous les frais occasionnés par de telles circonstances (comme frais de transport, frais de montage et démontage, frais de voyage et de séjour, frais pour un véhicule de remplacement, ..... ) ne sont pas couverts par la garantie et sont à charge de l'acheteur.

La garantie pour des ensembles neufs est dépendante des conditions de garantie en vigueur chez les fournisseurs de la s.a. ZF.

La garantie n'est pas d'application dans les cas suivants :

- un usage anormal ou un mauvais montage du produit ;
- intervention du client ou d'une tierce personne sur un produit livré sous garantie ;
- panne due à une usure normale des pièces, à un mauvais ou à une absence d'entretien.

En toute hypothèse, la garantie sur les ensembles réparés dans les ateliers de la s.a. ZF cesse après 6 mois ou 50.000 km ou 750 heures de service, en fonction du seuil atteint en premier lieu. Aucune indemnité ne s'ajoute à l'obligation de remise en état dans les ateliers de la s.a. ZF.

## **17. Validité**

La nullité d'un des articles des présentes conditions générales et d'éventuelles conditions particulières convenues entre les parties n'entraîne aucunement l'annulation des autres articles qui continueront donc de régir les relations entre les parties.

## **18. Litiges**

Tout litige entre parties sera de la compétence exclusive des cours et tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles. Les litiges seront soumis au droit belge. L'applicabilité du Traité de Vienne est exclue.